

ATTENTION!

La fièvre aphteuse peut se transmettre par les hommes et par les restes de nourriture!

IL EST INTERDIT DE

nourrir/alimenter des vaches, des porcs, des sangliers et d'autres animaux prédisposés à la fièvre aphteuse avec des restes de nourriture.

VOUS NE DEVEZ PAS

faire des visites à des exploitations agricoles pendant les 5 jours qui suivent le retour d'un pays affecté de la fièvre aphteuse. Vos vêtements et vos chaussures doivent être lavés et désinfectés.